St Quentin Fallavier

Concours 2026

Maisons et balcons fleuris et carré junior

Les Saint-Quentinois souhaitant participer sont invités à remplir le coupon ci-dessous et à le retourner à l'Hôtel de Ville.

L'objectif du concours communal est de favoriser le fleurissement afin d'offrir un cadre de vie plus agréable. Pour éveiller les plus jeunes à la nature et au plaisir de jardiner, une troisième catégorie est dédiée à la jeunesse : le Carré Junior.

Pour les modalités du concours veuillez-vous reporter au règlement au verso.

COUPON À RETOURNER AVANT LE SAMEDI 20 JUIN 2026

(passage du jury début juillet)

Renseignements au 04 74 94 88 00 / 04 74 94 96 98

☐ **Catégorie 1 :** Maisons avec jardins ☐ **Catégorie 2 :** Balcon ou terrasse / Fenêtres ou murs*

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse mail : .....

N° Tel : .....

☐ **Catégorie 3 :** Carré junior

Nom - Prénom : .....

Âge : .....

Adresse : .....

Adresse mail parentale : .....

N° Tel parental : .....

Les données renseignées ne seront pas conservées à l'issue de l'opération

**Cochez une seule catégorie*

Réglement du concours 2026

(Extrait de l'arrêté ARR.2025.73)

Conditions de participation
Le concours est ouvert à tout occupant d'un logement individuel ou collectif sur la commune de Saint Quentin Fallavier qu'il soit locataire, propriétaire ou copropriétaire. La participation est gratuite.
Les réalisations devront obligatoirement être visibles de la voie publique et être composées de plantes naturelles.
Le carré junior devra obligatoirement être visible de la voie publique et d'une dimension d'environ 1 mètre X 1mètre.
Celui-ci pourra être composé de fleurs et /ou plants de légumes. Il sera décoré par l'enfant. De préférence avec des décorations fabriquées par lui-même.
Chaque composition sera photographiée, et pourra être diffusée par la commune (photos prises de la rue. En aucun cas le jury ne pénètre dans les propriétés). Les participants autorisent l'utilisation des photos de leurs créations à des fins de communications.

Inscription
Tout Saint-Quentinois souhaitant participer au concours devra s'inscrire avant la date indiquée sur le coupon qui est à retourner à l'Hôtel de Ville.
Le carré junior est ouvert à tous les enfants âgés de 5 à 11 ans. Les enfants devront s'inscrire sur le coupon prévu à cet effet et qui est à retourner à l'Hôtel de ville.

Les catégories
Catégorie 1 : maisons avec jardins
Catégorie 2 : balcons ou terrasses / fenêtres ou murs
Catégorie 3 : carré junior

Evaluation
Les critères d'évaluation des catégories 1 et 2 sont les suivants :
Fleurs vivaces (30 pts) / Fleurs annuelles (20 pts) / Propreté et effort environnemental (20 pts) / Cadre végétal (Bâti, harmonie des couleurs) (15 pts) / Aménagement Paysager et décoration (utilisation de matériaux de récupération, minérale, paillage) (15 pts),

Les critères d'évaluation de la catégorie 3 sont les suivants :
Fleurs et légumes plantés (20 pts) / Entretien et propreté du carré (20 pts) / Décorations et mise en valeur du carré (10 pts)

Remise des prix
Suite au passage du jury, un classement sera établi par catégorie selon les critères définis.
Les prix seront remis aux candidats inscrits et présents le jour de la cérémonie.

Bons et récompenses
Catégories 1 et 2 : Chaque lauréat se verra attribué une récompense pour la catégorie dans laquelle il aura concouru
Seuls les lauréats ayant atteint la note de 30/100 recevront un bon d'achat en supplément.
Catégorie 3 : L'ensemble des enfants ayant participé au concours recevront une récompense.
Les 5 premiers recevront un bon cadeau en supplément.

Respect du règlement
Le jury est composé de : 2 élus, 2 élus du Conseil Municipal Enfant, 2 agents communaux et 1 horticulteur.
Le jury est souverain de ses décisions. Il se réserve la possibilité de ne pas attribuer l'un ou l'autre des prix prévus.
Le non-respect de ces règles entrainera la disqualification du concourant.

Mairie de Saint-Quentin-Fallavier
"Concours 2026 : Maisons et balcons fleuris et Carré junior"
1 rue de l'Hôtel de Ville 38070 St-Quentin-Fallavier

Directeur de la publication : Mathieu GAGET - Imprimé par nos soins - Avril 2026